



HORS CLASSE PLP



La commission qui statue pour l'accès à la hors classe, s'est tenue très tardivement (**28 septembre 2009**).

Pour information sur l'académie de Reims pour l'année scolaire précédente, le nombre d'emplois hors classe PLP était de 58

Le dernier collègue retenu avait un barème de 142,43 avec un avis excellent et un avis satisfaisant. Le rectorat, dans le cadre du « mérite », a retenu des collègues qui étaient au 10^{ème} échelon avec 2 avis exceptionnels, ceci s'est fait au détriment des collègues au 11^{ème} échelon qui avait 2 avis satisfaisants.

Les collègues à l'échelon 11 qui n'ont pas obtenu l'un des 3 derniers échelons au choix ou au grand choix, ne bénéficient pas des 30 points correspondant au parcours de carrière et sont, de fait, exclus de la hors classe. Il s'agit de collègues qui n'ont pas été inspectés en fin de carrière.

Evolution du barème minimum et du nombre de promu(e)s PLP

année	2007	2008	2009
Promu(e)s	53	52	58
Barème	153	146,9	142,43

Influence des avis du corps d'inspection et du chef d'établissement

échelon	avis	Pts mérite	Retenus
11	2 avis exceptionnels	40	17/17
11	1 exceptionnel et 1 excellent	30	10/10
11	1 exceptionnel et 1 satisfaisant	25	5/5
11	2 avis excellents	20	22/32
11	1 excellent et 1 satisfaisant	15	1/24
11	2 avis satisfaisants	10	1/21
10	2 avis exceptionnels	40	2/20

Eléments constitutifs du barème	Remarques	Note
Note administrative	Au 31 août 2008	maximum 40 points
Note pédagogique	Au 31 août 2008	Maximum 60 points
Accès au 11 ^{ème} échelon (PARCOURS DE CARRIERE)	Choix ou GC pour un des 3 derniers échelons	30 points ou rien
Avis Chef d'établissement (Implication dans l'établissement)	Exceptionnel, excellent, satisfaisant, faible	20, 10, 5, 0 point
Avis Corps d'inspection (Investissement professionnel)	Exceptionnel, excellent, satisfaisant, faible	20, 10, 5, 0 point
Enseignement en ZEP	3 ans , 5ans	5, 10 points

Répartition des promos entre sexes

Ech	Hommes			Femmes		
	promouvables	promus	%	promouvables	promues	%
11	55	29	52,7%	62	27	43,5
10	87	0	0%	66	2	3%

L'accès à la hors classe entre femmes et hommes est déséquilibré au détriment des femmes. 117 collègues étaient au 11^{ème} échelon, 55 hommes et 62 femmes. 52,7% des hommes ont été promus à la hors classe pour seulement 43,5% des femmes.